

UNIMAIR



Numéro 68

Février 2014

Sommaire

- ◆ Éditorial 1
- ◆ Élections municipales 2 à 5
- ◆ Élection des conseillers communautaires 6-7
- ◆ Intercommunalité 8 à 10
- ◆ Rythmes scolaires 11
- ◆ Infos... brèves 12

Mme Chantal Martin est la nouvelle secrétaire administrative de l'association de l'UNIMAIR depuis septembre 2013. Sa carrière professionnelle a débuté, il y a plus de trente ans, dans une entreprise emblématique de Revin, à cette époque, les Ets PORCHER en qualité de secrétaire et informaticienne. Diplômée d'une formation de secrétariat de direction, elle a travaillé également dans le secteur associatif et œuvré ensuite, pendant quinze ans, dans le monde de la politique.

N'hésitez pas à la contacter.

1 promenade Dülmen à Charleville-Mézières,



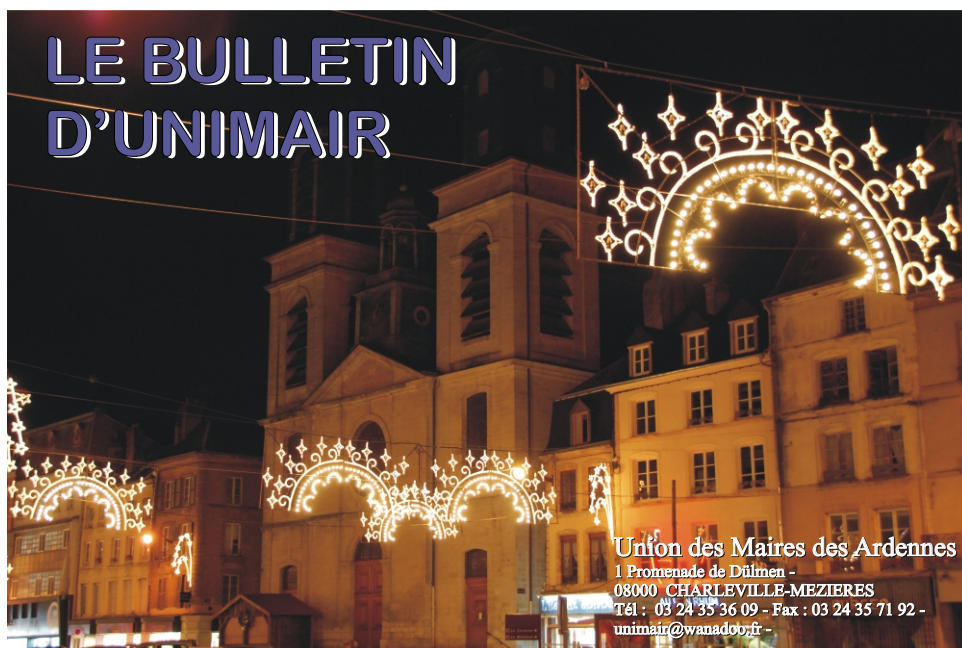
Du mardi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Le Vendredi de 8h30 à 12h.

Tel : 03 24 35 36 09

Fax : 03 24 35 71 92

e-mail : unimair@wanadoo.fr



Union des Maires des Ardennes
1 Promenade de Dülmen -
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03 24 35 36 09 - Fax : 03 24 35 71 92 -
unimair@wanadoo.fr

Élections municipales : 23 et 30 mars 2014
Élections européennes : 25 mai 2014

Éditorial

Après le traditionnel mois de janvier consacré aux vœux et souhaits divers pour la nouvelle année, il nous faut aborder les échéances des prochaines semaines.

Celles de mars, tout d'abord, qui seront doubles avec, d'une part, les élections municipales qui, évolutions législatives obligent, voient la parité imposée dans les communes, dont la population varie entre 1000 et 3500 habitants, et la fin du sport national que constituait le panache pour cette strate ainsi que la présentation d'une pièce d'identité rendue obligatoire.

D'autre part, les élections simultanées des conseillers communautaires puisque, pour les Ardennes, la nouvelle carte intercommunale est entrée en vigueur depuis le début de cette année. Tous les Etablissements Publics de Coopération Inter-communale, regroupant maintenant l'ensemble des communes du département, seront également renouvelés en ce mois de mars.

Les équipes municipales auront, pour un grand nombre, à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires, à élaborer leur budget dans un contexte économique difficile, particulièrement sur notre territoire, avec des marges ou des réductions de dotations liées à l'héritage de la dernière décennie. Elles auront aussi à créer ou à retrouver la confiance nécessaire pour que cette force, que constituent les intercommunalités, puisse permettre d'avancer des projets audacieux et porteurs pour l'avenir.

Des collègues ont souhaité mettre fin à leur mandat et je veux, au nom d'UNIMAIR, leur adresser mes plus vifs remerciements pour leur engagement citoyen et leur disponibilité, bien souvent au sacrifice de leur vie familiale. Qu'ils trouvent ici l'expression de la reconnaissance des élus avec lesquels ils ont travaillé et œuvré durant ces dernières années.

Les autres se préparent pour un prochain mandat avec parfois des candidatures et des listes alternatives. Il faudra expliquer, à leurs concitoyens, les évolutions réglementaires et les contraintes nouvelles pour rendre ces moments intenses, de notre vie politique, les plus apaisés possibles.

Bon courage à tous.



Philippe DECOBERT

Maire d'AIGLEMONT

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières-Sedan

Secrétaire de l'Union des Maires